

## La jungle bureaucratique freine l'exportation des produits agricoles bio

■ L'agriculture biologique se développe rapidement dans les pays ACP. Elle convient bien aux agriculteurs qui utilisent peu d'intrants et elle rapporte bien si elle peut être commercialisée sous le label bio. Seulement si ! Car pour exporter dans l'Union européenne, une certification officielle est exigée. Cette condition est souvent trop coûteuse pour un producteur individuel, mais une certification collective est possible à condition qu'un groupement de producteurs mette en place des mécanismes appropriés de contrôle interne. Autrement dit, qu'il assure lui-même une partie de l'inspection et qu'une structure extérieure de certification évalue ce système interne. Toutefois, ces structures de certification et les pays importateurs utilisent des critères d'évaluation différents. Pour harmoniser ces procédures, un atelier a été organisé à l'initiative de la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique et des organisations de labellisation du

commerce équitable, durant le Biofach 2001 qui s'est tenu à Nuremberg (Allemagne) en mars. Les organismes de certification, les importateurs, les structures gouvernementales et les organisations d'agriculteurs ont souligné la nécessité de plus de transparence et d'uniformité et se sont engagés à rechercher des définitions et des procédures communes.

Boudewijn van den Elzakker, président des Services internationaux d'accréditation de l'agriculture biologique (IOAS), s'est félicité des résultats mais il a souligné que les pays africains mettraient beaucoup de temps à pénétrer le marché européen. Il leur faut d'abord définir des normes nationales, puis assurer le contrôle de la conformité à ces normes, condition importante pour les Européens. De plus, des plates-formes nationales regroupant les principaux acteurs – cultivateurs, organismes de certification, détaillants – devront être mises en place pour identifier et

résoudre les difficultés dans l'ensemble du secteur. Certaines personnes pourraient essayer de travailler comme inspecteurs locaux pour le compte d'une structure internationale de certification, puis créer une nouvelle structure indépendante accréditée. Actuellement, l'Égypte est le seul pays du continent africain comptant des « certificateurs » locaux accrédités par l'IOAS. À terme, chaque pays exportateur devra se conformer aux règlements et procédures européennes.

« En somme, avertit Boudewijn van den Elzakker, le parcours pour devenir un exportateur de produits biologiques reconnu est ardu et prend au moins dix ans. Un protocole uniformisé pour une certification collective de groupements de producteurs devrait sans doute faciliter le processus. »

IFOAM Head Office  
c/o Ökozentrum Imsbach  
D-66636 Tholey-Theley, Allemagne  
Fax + 49 68 53 919 899

## Plantain : plantez-en plus, récoltez plus

■ « Un système intensif de production comme celui-là, c'est l'avenir, si nos pays veulent satisfaire la demande toujours croissante des classes moyennes urbaines pour les plantains ». Telle est la conclusion d'une visite d'étude organisée par l'INIBAP et le CTA en avril 2001 en République dominicaine (Caraïbes) et au Costa Rica (Amérique centrale), pour huit cultivateurs, vulgarisateurs et chercheurs d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

L'objectif était d'étudier – pour les reproduire dans leurs pays – les systèmes de production intensive qui ont des rendements nettement plus élevés que les 5 tonnes par hectare obtenues avec des méthodes traditionnelles. Ces systèmes se fondent sur la monoculture avec des rangées très denses de 2 500 à 4 000 plants à l'hectare, alignés de façon à recevoir un maximum de soleil et un minimum de vent. Cela nécessite une irrigation parfaitement programmée, l'élimination des mauvaises herbes et l'utilisation d'engrais, de fongicides et de pesticides, bien que la faible incidence de la cercosporiose dans ce système permette de réduire les doses de fongicide.



Produire plus pour répondre à une demande croissante.

Le plus contraignant : les plants sont renouvelés chaque année. Il est déconseillé d'utiliser des rejets : la seconde récolte est retardée et le rendement réduit de moitié.

Les visiteurs ont conclu que ce système peut s'exporter, mais qu'il est plus adapté à des cultivateurs riches, à des groupes ou à des coopératives qu'à des petits exploitants. Il exige des ressources pour les intrants, le transport et la com-

mercialisation. Est-ce une bonne option dans ces conditions ? Une demande grandissante conduit à plus de revenus et la pression sur les terres impose des méthodes intensives. Toutefois, comme le rappellent nos amis du site Web camerounais de proverbes de sagesse populaire ([www.wagne.net](http://www.wagne.net)) : « Ne faites jamais de promesses dans une réunion avec un régime de bananes qui est encore en brousse. »